

ORDRE DU JOUR

- 1. Point sur l'actualité**
- 2. Point financier**
- 3. Budget définitif 2025**
- 4. Point RH**
- 5. Conventions et partenariats**
- 6. Propositions et projets de délibérations issus des Commissions Nationales**
- 7. Patrimoine et dossiers immobiliers**

Déclaration en soutien à la mobilisation pour l'augmentation des salaires Grève du 5 décembre 2024

Les agents des IEG, qu'ils soient dans les activités sociales ou en entreprises jouent un rôle essentiel par leur engagement au bon fonctionnement de ces structures. Pourtant, la hausse du coût de la vie ne leur permet plus de maintenir un niveau de vie décent.

FO Énergie soutient donc pleinement la mobilisation de ce jour en faveur d'une augmentation des salaires. Cette demande légitime est d'autant plus importante dans un contexte économique marqué par l'inflation, qui fragilise le pouvoir d'achat des agents, et face à un dialogue social qui manque de sincérité de la part des employeurs.

La mobilisation de ce jour dans les IEG rappelle**l'importance de défendre collectivement des salaires dignes pour tous.**

Nous appelons les employeurs à répondre rapidement et concrètement à ces revendications légitimes. La revalorisation des salaires est essentielle pour garantir la justice sociale mais aussi préserver l'attractivité des métiers de la branche.

Afin d'être présents durant cette journée de mobilisation, les administrateurs de la délégation FO Énergie rejoindront les intersyndicales après avoir pris part au vote sur la présentation du budget 2025 (Point 3 de ODJ).

Point sur l'actualité

Le Centre Richerand, dont le modèle économique est devenu insuffisant face à la hausse des coûts, a été placé en liquidation judiciaire. Le 25 novembre 2024, le juge a décidé de confier sa reprise à OPPELIA, avec un transfert définitif prévu au 1^{er} janvier 2025. De son côté, la CCAS devra engager des discussions avec le repreneur concernant le bail des locaux.

Un point sur les centres de vacances jeunes, nous est présenté ce jour. Ce point met l'accent sur une réduction des non affectés, avec un travail spécifique en direction des désistements afin de reproposez les places disponibles.

La Directrice Générale de la CCAS a dévoilé les grandes orientations de sa feuille de route pour 2025. Cette feuille de route repose sur les éléments tirés de trois diagnostics :

- L'enquête de la direction générale et non celle que la CGT souhaite s'approprier, auprès des agents des IEG : pour mieux comprendre leurs attentes, leurs besoins en termes de prestations et leur vision de l'avenir des activités sociales.
- Une enquête auprès des salariés de la CCAS : avec une analyse comparative par rapport aux autres entreprises, afin de situer les pratiques de la CCAS et identifier les marges de progression.
- Un diagnostic des systèmes de décision : pour évaluer les processus internes, repérer les freins éventuels et proposer des pistes pour une gouvernance plus fluide et efficace.

Ces réflexions ont également intégré les conclusions et recommandations du rapport de la Cour des comptes.

Trois grandes thématiques émergent de cette réflexion et structureront le travail à venir :

- Les nouvelles offres : repenser les prestations pour qu'elles répondent mieux aux attentes actuelles des bénéficiaires.
- La simplification : alléger les processus et rendre les services plus accessibles, tant pour les agents des IEG que pour les salariés.
- La gestion du patrimoine : engager une réflexion approfondie sur l'utilisation, l'entretien et la valorisation des infrastructures.

Cette feuille de route ne se limitera pas à des orientations stratégiques. Elle sera travaillée en collaboration étroite avec les salariés de la CCAS, afin d'assurer une dynamique collective et constructive.

Pour notre délégation, il s'agit bien de s'adapter aux évolutions du contexte social et économique, tout en restant fidèle à nos valeurs. Nous considérons aussi que cette ambition repose obligatoirement sur un dialogue ouvert, et là nous verrons si notre vision du dialogue est partagée par le majoritaire.

Point Fiancier

Le reporting financier à fin octobre concernant les points suivants mérite quelques observations.

Tout d'abord, soulignons la dynamique positive dans les activités culturelles et de loisirs, ce qui soutient notre projet politique de dématérialisation des espaces culturels. La demande est bien présente, favorisée par une offre qui se diversifie.

En termes d'enjeux, il est essentiel de maintenir des niveaux de service optimaux tout en gérant les contraintes budgétaires et organisationnelles.

Par ailleurs, il apparaît nécessaire de renforcer les efforts de communication, de diversifier l'offre pour attirer de nouveaux publics et d'optimiser les coûts liés à la restauration afin d'améliorer la viabilité économique.

La CCAS semble amorcer de nouveaux axes de développement, au moment même où s'annonce la campagne électorale pour les élections des CMCAS en novembre 2025. L'activité s'intensifie à la CCAS lorsqu'un risque de perdre sa majorité se profile pour la CGT.

A. Subvention d'investissement

Subvention d'investissement à la SCI Domaine de Pelvezy

La proposition est faite d'une subvention d'investissement d'un montant de 4 875 € HT à verser sur facture

FO Énergie vote POUR

Subvention d'investissement à la SCI Le Herbau

La proposition est faite d'une subvention d'investissement d'un montant de 52 937,84 € à verser sur présentation de factures le remplacement de vélux, les travaux d'écoulement des eaux de pluie et à la production de l'attestation d'accessibilité aux personnes handicapées.

FO Énergie vote POUR

Subvention d'investissement à la SCI Ramatuelle Risoul

La proposition est faite d'une subvention d'investissement d'un montant de 734 854,90 € à verser sur présentation de factures pour réaliser des travaux de sécurisation de garde-corps et de structure sur le site de Risoul, les travaux liés au passage de la Commission de sécurité et les travaux de toiture sur le site de Ramatuelle.

FO Énergie vote POUR

B. Avance en compte courant

Avance en compte courant à la SCI Domaine de Pelvezy

La proposition est faite d'une avance en compte courant d'un montant de 126 000 € à verser au plus tôt.

Avance en compte courant à la SCI Le Herbau

La proposition est faite d'une avance en compte courant d'un montant de 105 000 € à verser au plus tôt.

FO Énergie vote CONTRE

Sur ces deux avances en compte courant, FO Énergie, fidèle à ses engagements, réclame une gestion financière rigoureuse et transparente, avec un focus sur l'ajustement budgétaire au sein des CMCAS.

Budget définitif 2025

Ce budget reflète les orientations politiques du majoritaire. Rappelons que l'ensemble des autres organisations syndicales se sont opposées à ces orientations.

Une somme de 13 millions d'euros a été réaffectée à la trésorerie, prélevée sur la dotation des employeurs, au détriment du salaire différé. Cette mesure, pour FO Énergie, vise à pallier la mauvaise gestion du dossier de la restauration. Par ailleurs, un grand nombre de personnels concernés par le PSE ont choisi de quitter la CCAS. Il est donc plus simple d'avoir une masse salariale en baisse, cela est facilitateur pour équilibrer les comptes.

Sur le plan des ressources humaines, ce budget intègre une augmentation des salaires de +2,3 %, en complément de l'évolution du SNB de 0,8 % et d'un gain d'échelon de 0,6 %. Nous constaterons en 2025 si cette augmentation de 2,3 % est réellement mise en œuvre.

Ce budget prend également en compte l'impact de l'inflation sur trois postes principaux :

- Les achats d'allotement
- Les achats de fournitures
- Le transport des bénéficiaires

FO Énergie vote CONTRE

Ce vote contre reflète la position de FO Énergie lors du scrutin sur les orientations politiques, orientations que nous ne pouvons approuver en soutenant ce budget.

Par ailleurs, nous contestons la méthode de travail, qui consiste à imposer ces propositions aux organisations syndicales sans aucune concertation préalable.

À la suite de ce vote (impératif au calendrier pour le bon fonctionnement de la CCAS), et comme indiqué dans notre déclaration liminaire, FO Énergie a quitté la séance, laissant l'ensemble des autres délégations syndicales poursuivre l'ordre du jour, qui comportait pas moins de 56 délibérations. Pourtant, il aurait été judicieux d'accepter notre demande de report de ce Conseil d'Administration afin de ne pas survoler les dossiers concernant nos activités sociales et de défendre, ensemble, une augmentation des salaires qui prenne en compte l'inflation, la hausse des coûts de la vie, et surtout, la contribution des électriciens et des gaziers dans les entreprises. D'autant que les délibérations n'avaient aucun caractère bloquant pour la CCAS.

Nous souhaitons à l'ensemble des salariés, pensionnés, personnel des activités sociales ainsi qu'à leur famille de très belles fêtes de fin d'année.



Prochain conseil d'administration le 16 janvier 2025

L'équipe du secteur activités sociales se tient à votre disposition :

secteur.activitessociales@fnem-fo.org